

Lundi 9 janvier 2017

RÉPONSE DE DOMINIQUE BUSSEREAU

À propos de la desserte ferroviaire Saintes-Royan

En réponse aux questions par voie de presse de Messieurs Simonnet, Soulet et Marié au sujet de la dégradation de la desserte ferroviaire entre Saintes et Royan, je comprends leur "agacement" voire leur "impatience" mais les informations dont je dispose montrent que la modernisation et l'électrification de la liaison Angoulême – Saintes – Royan avancent.

La réalisation de ce projet que j'espérais en même temps que la mise en service de la ligne à grande vitesse Sud-Europe-Atlantique prévue début juillet 2017, souffre malheureusement d'un grand retard dont l'ancienne Région Poitou-Charentes porte en grande partie la responsabilité. La fin de l'électrification est désormais annoncée pour 2023. Il s'agit d'un projet qui nécessite la mobilisation d'importants financements et en rend donc le montage complexe. À cette dimension financière s'ajoutent la conduite d'études et le respect de procédures administratives hélas lourdes et longues pour garantir la faisabilité du projet.

L'électrification de la ligne, qui aura pour conséquence de permettre au TER d'être alimenté électriquement et une desserte TGV adaptée aux différentes périodes de l'année, offrira un confort de desserte aux touristes venant à Royan ou à Saujon. Ces travaux amélioreront aussi considérablement les déplacements des habitants du Pays Royannais à titre professionnel ou personnel.

#### **Calendrier / Étapes avant l'électrification de la ligne ...**

À partir de la signature proche de la convention de financement, les étapes précédant la mise en service de l'électrification seront :

- 1,5 an d'études à la fois étude PROJET (aspects ferroviaires) et évaluation environnementale du projet au regard des enjeux et de la nature des travaux
- 3 mois d'instruction de l'Autorité Environnementale
- 1 an de procédures dont l'enquête publique, jusqu'à la déclaration d'utilité publique
- 1 an de préparation des documents de consultation et d'appel d'offre pour sélectionner les entreprises qui réaliseront les travaux
- 6 mois de préparation des travaux et d'appropriation des terrains nécessaires
- 2 ans de travaux



Lundi 9 janvier 2017

RÉPONSE DE DOMINIQUE BUSSEREAU

À propos de la desserte ferroviaire Saintes-Royan

D'autres étapes vont précéder l'électrification :

- La première étape consiste en l'opération de modernisation de la signalisation entre Saintes et Angoulême. Les travaux sont en cours et intègrent d'ores et déjà des mesures conservatoires afin d'anticiper la future électrification. Ils se poursuivront jusqu'en 2019.
- La deuxième étape est la remise en état de la voie entre Saintes et Royan. Ces travaux commenceront au mois de novembre 2017 pour se terminer en avril 2018.

Il est à souligner l'effort considérable des collectivités pour financer ces travaux, plus de 83 % du montant global est assumé par la Région Nouvelle-Aquitaine et le Département de la Charente-Maritime.

D'ici environ 18 mois, nous profiterons donc d'une meilleure qualité de service entre Saintes et Royan grâce aux travaux de modernisation de la voie qui auront été réalisés.

**DOMINIQUE BUSSEREAU**

*Président du Département de la Charente-Maritime  
Président de l'Assemblée des Départements de France  
Député, Ancien Ministre*